

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-068

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 28 JUN 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-huit du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Availles-Thouarsais sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

21 présents + 4 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

4 pouvoirs :

- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Jean Michel PROUST
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Huguette ROUSSEAU

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Claire SAINCOURT, Jean Pierre CEBRON

Jacques CHAUVEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 22 juin 2017

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA CONSTRUCTION
DE LA STATION D'EPURATION DE REPEROUX**

- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatif aux marchés publics
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- Vu la consultation faite dans le cadre d'une consultation des entreprises pour la réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées et d'une station d'épuration à Repéroux
- Vu l'exposé de M. Le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Décide d'attribuer le lot n°1 – Réseau - à SARL THIOUET, 10 rue de Dissé, 79600 Airvault pour un montant de 455 718,00 € HT.
- ✓ Décide d'attribuer le lot n°2 – Station d'épuration – à SARL ERSE, ZA de Chatenay, 9 rue des messagers, 37210 Rochecorbon pour un montant de 278 000 € HT
- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à signer lesdits marchés et toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

AR-Préfecture

079-200041416-20170628-D2017068-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-07-2017

Publication le : 10-07-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOLLETT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAULTS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48